

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

#### Arrêté du 24 février 2006 fixant la liste des laboratoires agréés par le ministre chargé de l'environnement et par le ministre chargé de la santé pour les mesures de la radioactivité de l'environnement

NOR : SANY0620818A

Le ministre de la santé et des solidarités et la ministre de l'écologie et du développement durable,  
Vu l'article R. 1333-11 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2005 portant organisation d'un réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement et fixant les modalités d'agrément des laboratoires ;

Vu l'arrêté du 12 septembre 2005 portant nomination à la commission d'agrément des laboratoires de mesures de la radioactivité de l'environnement ;

Sur proposition de la commission d'agrément des laboratoires lors de sa réunion du 22 novembre 2005,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Le présent arrêté fixe la liste des laboratoires mentionnés à l'article R. 1333-11 du code de la santé publique, agréés pour effectuer les mesures de radioactivité de l'environnement.

**Art. 2.** – Les catégories d'agrément correspondant aux différentes matrices environnementales analysées et aux catégories de mesures effectuées par les laboratoires sur ces matrices sont définies dans la grille en annexe I.

Les laboratoires dont les noms figurent dans les tableaux de l'annexe II sont agréés pour effectuer les mesures de radioactivité définies dans ces mêmes tableaux, pour les matrices indiquées en titre de chacun d'eux et pour les durées ou jusqu'aux dates de validité figurant en regard des mesures sur lesquelles porte l'agrément.

**Art. 3.** – L'arrêté du 3 août 2005 fixant la liste des laboratoires agréés par le ministre chargé de l'environnement et par le ministre chargé de la santé pour les mesures de la radioactivité de l'environnement est abrogé.

**Art. 4.** – Le directeur général de la sûreté nucléaire et de la radioprotection et le directeur de la prévention des pollutions et des risques, délégué aux risques majeurs, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 février 2006.

*Le ministre de la santé et des solidarités,*  
Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur général de la sûreté nucléaire*  
*et de la radioprotection,*  
A.-C. LACOSTE

*La ministre de l'écologie*  
*et du développement durable,*  
Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur de la prévention*  
*des pollutions et des risques,*  
*délégué aux risques majeurs,*  
T. TROUVÉ

## A N N E X E I

### GRILLE DES CATÉGORIES D'AGRÈMENT DES LABORATOIRES DE MESURES DE LA RADIOACTIVITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

L'agrément d'un laboratoire est défini par un code numérique à 2 composantes :

- le type de matrice (code à 1 chiffre de 1 à 6) ;
- la catégorie de mesures radioactives (code à 2 chiffres de 01 à 17).

CODE	CATÉGORIE DE MESURES RADIOACTIVES	TYPE 1 Eaux : eaux consommation, eaux de surface, eaux souterraines, eaux de rejet,...	TYPE 2 Matrices sols : terres, sédiments, boues,...	TYPE 3 Matrices biologiques : végétaux, lait, faune, flore,...	TYPE 4 Aérosols sur filtre	TYPE 5 Gaz air	TYPE 6 Milieu ambiant (sol/air)
..-01	Radionucléides émetteurs $\gamma$ > 100 keV.....	1_01	2_01	3_01	4_01	5_01	-
..-02	Radionucléides émetteurs $\gamma$ < 100 keV.....	1_02	2_02	3_02	4_02	5_02	-
..-03	Alpha global .....	1_03	-	-	4_03	-	-
..-04	Bêta global.....	1_04	-	-	4_04	-	-
..-05	H-3.....	1_05	2_05	3_05	-	5_05	-
..-06	C-14.....	1_06	2_06	3_06	-	5_06	-
..-07	Sr-90/Y-90.....	1_07	2_07	3_07	4_07	-	-
..-08	Autres émetteurs bêta purs (Ni-63,...).....	1_08	2_08	3_08	-	-	-
..-09	U + desc. ....	1_09	2_09	3_09	4_09	-	-
..-10	Th + desc. ....	1_10	2_10	3_10	4_10	-	-
..-11	Ra-226 + desc. ....	1_11	2_11	3_11	-	Rn 222 : 5_11	-
..-12	Ra-228 + desc. ....	1_12	2_12	3_12	-	Rn 220 : 5_12	-
..-13	Isotopes Pu, Am, (Cm, Np) .....	1_13	2_13	3_13	4_13	-	-
..-14	Gaz halogénés.....	-	-	-	-	5_14	-

CODE	CATÉGORIE DE MESURES RADIOACTIVES	TYPE 1 Eaux : eaux consommation, eaux de surface, eaux souterraines, eaux de rejet,...	TYPE 2 Matrices sols : terres, sédiments, boues,...	TYPE 3 Matrices biologiques : végétaux, lait, faune, flore,...	TYPE 4 Aérosols sur filtre	TYPE 5 Gaz air	TYPE 6 Milieu ambiant (sol/air)
..-15	Gaz rares.....	-	-	-	-	5_15	-
..-16	Dosimétrie gamma.....	-	-	-	-	-	6_16
..-17	U pondéral.....	1_17	2_17	3_17	-	-	-

## A N N E X E II

## LISTES DES LABORATOIRES AGRÉÉS PAR MATRICE ENVIRONNEMENTALE

Tableau 1

Agrément pour les mesures de radioactivité dans les eaux (type 1)

NOM du laboratoire concerné	VILLE (département ou pays)	CATÉGORIE DE MESURES																	DURÉE DE VALIDITÉ à compter de la date de publication de l'arrêté au <i>Journal officiel</i> de la République française	DATE LIMITE de validité		
		Matrice eau (type 1)																				
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17				
AFSSA LERQAP/CIME.	Maisons-Alfort (94).	X																		4 ans		
						X															28 avril 2009	
ALGADE/LAE.	Lyon (69).	X	X																	4 ans		
				X	X	X				X	X										28 avril 2009	
									X												26 mai 2008	
ALGADE/LED.	Bessines-sur-Gartempe (87).	X	X																	4 ans		
ANDRA, centre de l'Aube.	Soulaines-Dhuys (10).	X	X																	4 ans		
				X	X	X															28 avril 2009	

NOM du laboratoire concerné	VILLE (département ou pays)	CATÉGORIE DE MESURES																	DURÉE DE VALIDITÉ à compter de la date de publication de l'arrêté au <i>Journal officiel</i> de la République française	DATE LIMITE de validité
		Matrice eau (type 1)																		
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest.	Hérouville-Saint-Clair (14).					X														26 mai 2006
Bouisson Bertrand Laboratoires.	Nîmes (30).			X		X														28 avril 2009
					X															28 avril 2007
Bundesanstalt für Gewässerkunde.	Koblenz (Allemagne).					X		X												26 mai 2006
CARSO-LSEHL.	Lyon (69).					X		X												26 mai 2006
CEA/Cadarache SPR/LANSE.	Saint-Paul-lez-Durance (13).	X	X																4 ans	
					X	X														28 avril 2009
								X												
CEA/CESTA DLG/CPR.	Le Barp (33).					X														26 mai 2006
CEA/DAM Ile-de-France DIF/DASE/SRCE.	Bruyères-le-Châtel (91).	X	X																4 ans	
				X	X	X				X	X									28 avril 2009
								X												
CEA/Fontenay-aux-Roses USLT/SPRE/L2SE.	Fontenay-aux-Roses (92).	X	X																4 ans	
				X	X	X														28 avril 2009
								X												
CEA/Grenoble SPRSE/GMR.	Grenoble (38).	X	X																4 ans	
				X	X	X														28 avril 2009

NOM du laboratoire concerné	VILLE (département ou pays)	CATÉGORIE DE MESURES																	DURÉE DE VALIDITÉ à compter de la date de publication de l'arrêté au <i>Journal officiel</i> de la République française	DATE LIMITE de validité	
		Matrice eau (type 1)																			
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17			
								X												26 mai 2008	
CEA/Saclay DSP/SPR/LRCE.	Gif-sur-Yvette (91).	X	X																4 ans		
				X	X	X				X										28 avril 2009	
									X												26 mai 2008
CEA/Valduc SPR/Laboratoire environnement.	Is-sur-Tille (21).	X	X																4 ans		
				X	X	X														28 avril 2009	
									X												26 mai 2008
CEA/Valrho DUSP/SPR/LMAR.	Bagnols-sur-Cèze (30).	X	X																4 ans		
					X	X														28 avril 2009	
									X												26 mai 2008
CEMRAD.	Limoges (87).			X		X				X	X									28 avril 2009	
					X															28 avril 2007	
COGEMA/Bessines SEPA/SAN.	Bessines-sur-Gartempe (87).	X	X																4 ans		
				X		X				X	X									28 avril 2009	
					X																28 avril 2007
										X											26 mai 2008
COGEMA/La Hague SPR.	Beaumont-Hague (50).	X	X															4 ans			

NOM du laboratoire concerné	VILLE (département ou pays)	CATÉGORIE DE MESURES																	DURÉE DE VALIDITÉ à compter de la date de publication de l'arrêté au <i>Journal officiel</i> de la République française	DATE LIMITE de validité	
		Matrice eau (type 1)																			
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17			
				X	X	X														28 avril 2009	
								X												26 mai 2008	
C O G E M A / P i e r r e l a t t e RLE/LB/Environnement.	Pierrelatte (26).			X	X															28 avril 2009	
CRECEP Laboratoire de radioactivité de l'environnement.	Choisy-le-Roi (94).	X	X																4 ans		
				X	X	X				X	X									28 avril 2009	
								X													26 mai 2008
CRIIRAD.	Valence (26).	X	X																	31 décembre 2008	
						X														31 décembre 2008	
EICHROM Laboratoires.	Rennes (35).	X	X																4 ans		
				X	X	X															28 avril 2009
EURODIF PRODUCTION DSQ/PE/LE.	Pierrelatte (26).	X																	4 ans		
					X																28 avril 2009
Institut de physique nucléaire IPNL/Labrador.	Villeurbanne (69).	X	X																4 ans		
				X	X	X															28 avril 2009
								X													26 mai 2008
Institut pluridisciplinaire Hubert Curien IPHC/Groupe RaMsEs.	Strasbourg (67).	X	X																4 ans		



NOM du laboratoire concerné	VILLE (département ou pays)	CATÉGORIE DE MESURES																	DURÉE DE VALIDITÉ à compter de la date de publication de l'arrêté au <i>Journal officiel</i> de la République française	DATE LIMITE de validité		
		Matrice eau (type 1)																				
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17				
					X	X															28 avril 2009	
								X													26 mai 2008	
Marine – LASEM Brest.	Brest (29).	X	X																		4 ans	
						X																28 avril 2009
								X														26 mai 2008
Marine – LASEM Cherbourg.	Cherbourg (50).	X	X																		4 ans	
					X	X																28 avril 2009
								X														26 mai 2008
Marine – LASEM Toulon.	Toulon (84).	X	X																		4 ans	
					X	X																28 avril 2009
								X														26 mai 2008
Marine – Service radiologique ILO.	Brest (29).	X																			4 ans	
						X																28 avril 2009
								X														26 mai 2008
RIZA-IMLA.	Lelystad (Pays-Bas).					X	X														26 mai 2008	
SGS Multilab.	Rouen (76).	X																			4 ans	
SUBATECH/SMART – Ecole des mines de Nantes.	Nantes (44).	X	X																		4 ans	

NOM du laboratoire concerné	VILLE (département ou pays)	CATÉGORIE DE MESURES																	DURÉE DE VALIDITÉ à compter de la date de publication de l'arrêté au <i>Journal officiel</i> de la République française	DATE LIMITE de validité
		Matrice eau (type 1)																		
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
				X	X	X				X		X								28 avril 2009
								X												26 mai 2008

**Tableau 2**

*Agrément pour les mesures de radioactivité dans les matrices de type sol (type 2)*

NOM du laboratoire concerné	VILLE (département ou pays)	CATÉGORIE DE MESURES																	DURÉE DE VALIDITÉ à compter de la date de publication de l'arrêté au <i>Journal officiel</i> de la République française	DATE LIMITE de validité
		Matrice sol (type 2)																		
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
ALGADE/LAE.	Lyon (69).									X	X	X	X						4 ans	
ALGADE/LED.	Bessines-sur-Gartempe (87).									X	X	X	X						4 ans	
CEA/Saclay DSP/SPR/LRCE.	Gif-sur-Yvette (91).									X		X							4 ans	
CEA/Valduc. SPR/Laboratoire environnement.	Is-sur-Tille (21).									X	X	X	X						4 ans	
CEMRAD.	Limoges (87).									X	X	X	X						4 ans	
COGEMA/Bessines SEPA/SAN.	Bessines-sur-Gartempe (87).									X	X	X	X						4 ans	
CRIIRAD.	Valence (26).									X	X	X	X							31 décembre 2008
EICHROM Laboratoires.	Bruz (35).									X									4 ans	
FBFC.	Romans (26).									X									4 ans	
Institut de physique nucléaire de Lyon. IPN/LABRADOR.	Villeurbanne (69).									X	X	X	X						4 ans	

NOM du laboratoire concerné	VILLE (département ou pays)	CATÉGORIE DE MESURES																	DURÉE DE VALIDITÉ à compter de la date de publication de l'arrêté au <i>Journal officiel</i> de la République française	DATE LIMITE de validité
		Matrice sol (type 2)																		
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
Institut pluridisciplinaire Hubert Curien IPHC/Groupe RaMsEs.	Strasbourg (67).									X	X	X	X						4 ans	
Institut scientifique de la santé publique.	Bruxelles (Belgique).									X	X	X	X						4 ans	
Marine – LASEM Brest.	Brest (29).										X	X	X						4 ans	
Marine – LASEM Toulon.	Toulon (84).									X	X	X	X						4 ans	
Marine – Service radiologique ILO.	Brest (29).											X	X						4 ans	
SUBATECH/SMART – Ecole des mines de Nantes.	Nantes (44).									X	X	X	X						4 ans	

**Tableau 3**

*Agrément pour les mesures de radioactivité dans les matrices biologiques (type 3)*

NOM du laboratoire concerné	VILLE (département ou pays)	CATÉGORIE DE MESURES																	DURÉE DE VALIDITÉ à compter de la date de publication de l'arrêté au <i>Journal officiel</i> de la République française	DATE LIMITE de validité
		Matrice biologique (type 3)																		
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
AFSSA LERQAP/CIME.	Maisons-Alfort (94).	X																		11 septembre 2009
ALGADE/LED.	Bessines-sur-Gartempe (87).	X	X																	11 septembre 2009
														X						26 mai 2008
ANDRA, centre de l'Aube.	Soulaines-Dhuys (10).	X																		11 septembre 2009
CEA/Cadarache SPR/LANSE.	Saint-Paul-lez-Durance (13).													X						26 mai 2008
CEA/DAM Ile-de-France DIF/ DASE/SRCE.	Bruyères-le-Châtel (91).	X	X																	11 septembre 2009

NOM du laboratoire concerné	VILLE (département ou pays)	CATÉGORIE DE MESURES																	DURÉE DE VALIDITÉ à compter de la date de publication de l'arrêté au <i>Journal officiel</i> de la République française	DATE LIMITE de validité	
		Matrice biologique (type 3)																			
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17			
														X							26 mai 2008
CEA/Fontenay-aux-Roses USLT/ SPRE/L2SE.	Fontenay-aux-Roses (92).	X	X																		11 septembre 2009
CEA/Grenoble SPRSE/GMR.	Grenoble (38).	X	X																		11 septembre 2009
CEA/Saclay DSP/SPR/LRCE.	Gif-sur-Yvette (91).	X	X				X														11 septembre 2009
CEA/Valduc SPR/Laboratoire environnement.	Is-sur-Tille (21).	X	X																		11 septembre 2009
CEA/Valrho DUSP/SPR/LMAR.	Bagnols-sur-Cèze (30).	X	X				X														11 septembre 2009
COGEMA/Bessines SEPA/SAN.	Bessines-sur-Gartempe (87).	X	X																		11 septembre 2009
COGEMA/La Hague SPR.	Beaumont-Hague (50).	X	X				X														11 septembre 2009
														X							
CRIIRAD.	Valence (26).	X	X																		31 décembre 2008
Institut de radiophysique appliquée.	Lausanne (Suisse).													X							26 mai 2008
Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire DEI/STEME/LMRE.	Orsay (91).													X							26 mai 2008
Institut pluridisciplinaire Hubert Curien IPHC/Groupe RaMsEs.	Strasbourg (67).	X	X																		11 septembre 2009
Institut scientifique de la santé publique.	Bruxelles (Belgique).	X	X																		11 septembre 2009
														X							
Laboratoire départemental d'analyses de la Manche. Laboratoire métaux radioactivité.	Saint-Lô (50).	X																			11 septembre 2009

NOM du laboratoire concerné	VILLE (département ou pays)	CATÉGORIE DE MESURES																	DURÉE DE VALIDITÉ à compter de la date de publication de l'arrêté au <i>Journal officiel</i> de la République française	DATE LIMITE de validité	
		Matrice biologique (type 3)																			
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17			
Marine – Groupe d'études atomiques de l'EMM.	Cherbourg (50).	X	X				X														11 septembre 2009
Marine – LASEM Brest.	Brest (29).	X																			11 septembre 2009
Marine – LASEM Cherbourg.	Cherbourg (50).	X	X																		11 septembre 2009
Marine – LASEM Toulon.	Toulon (84).	X																			11 septembre 2009
Marine – Service radiologique ILO.	Brest (29).	X																			11 septembre 2009
SGS Multilab.	Rouen (76).	X																			11 septembre 2009
SUBATECH/SMART – Ecole des mines de Nantes.	Nantes (44).	X	X				X														11 septembre 2009